

25 mai 2011

Le système de grade Dan Aïkido en question

Par Frantz Gacogne

A la faveur de la difficulté des fédérations françaises d'aïkido à se rapprocher, voire même à maintenir des liens existants (UFA, passage d'examens fédéraux), on lit ci et là des commentaires sur l'iniquité du système actuel de passage de grades Dan. Les rumeurs sur le projet de refondre le système en s'inspirant des méthodes de la fédération de karaté relance un débat dont les éléments ne me semble pas tous exposés, ce qui altère le fond du sujet.

Les partisans d'un système de grade DAN « traditionnel », c'est à dire un système de « grade d'école » font valoir que dans l'historique de cette distinction, il n'était nullement question d'une quelconque universalité, ni d'aucune sorte d'objectivité. Par contraste, la caractéristique nationale du Dan français, en fait un diplôme dont l'état délègue la délivrance mais garantit le sens et la valeur, au prix évidemment d'un processus balisé et égalitaire. Pour certains cet égalitarisme enferme le processus dans un carcan où ne peut s'exprimer la diversité des « écoles ». Le verrouillage dénoncé est complet si l'on ajoute que tout diplôme national ne peut être usurpé sans encourir la menace d'une poursuite judiciaire.

Ces dispositions, autoritaires et centralisatrices, sont le prix à payer pour l'égalité, composante de notre tradition démocratique, laquelle tient la comparaison avec les autres (impériales, monarchistes, oligarchiques ...). Si la démocratie oblige à se soumettre à la voix du peuple qui certes fait des erreurs mais peut se retourner, tous les autres systèmes politiques obligent à se soumettre à des pouvoirs inamovibles, étanches à toute nouveauté, basés sur des traditions plus ou moins obscures quand ce n'est pas sur la force brutale.

Enjeu de société ?

On pourrait penser que le grade Dan n'est pas un enjeu pour l'ensemble de la société. C'est toutefois négliger précisément que la signification du grade Dan n'est plus, et de beaucoup, celle que la tradition originelle lui conférait. Depuis les origines du Dan, le monde s'est profondément modifié et les mots circulent à grande vitesse dans les cerveaux les moins exposés. Le sens d'un mot mis sur la place publique ne saurait changer selon la géographie sauf si ce mot n'a d'importance qu'esthétique ou artistique, domaines réputés subjectifs. Or le mot Dan est employé par les 60.000 aïkidokas français mais aussi par les judokas, les karatékas et quelques autres disciplines, ce qui fait entrer ce mot dans la culture de millions de français.

Or que constatons nous sur la signification du mot Dan d'aïkido en France ? Il sert de socle à un ensemble de prérogatives : Ne peut se présenter au Brevet Fédéral que le détenteur d'un 1er dan, ne peut se présenter au Brevet d'État

25 mai 2011

Le système de grade Dan Aïkido en question

Par Frantz Gacogne

que le possesseur d'un second. Ne peuvent entrer au collège technique (FFAAA) que des 5eme dan, parmi lesquels se recrutent les Délégués Techniques Régionaux et les juges du Brevet d'État. Ne peuvent être juges de grade Dan, que ceux dont le grade est supérieur de 2 Dan à ceux qu'ils jugent.

Mais aucune de ces prérogatives n'est fermée à quiconque suit le parcours de formation fédéral. Personne¹ ne peut s'opposer au progrès de personne et la seule aune du succès est la persévérance alliée à la passion. Ce qui caractérise les hiérarchies démocratiques est que ceux qui parviennent à leur sommet ne peuvent empêcher les autres de les y rejoindre sauf en dévoyant les règles du jeu. Cela arrive pourtant et c'est pourquoi la liberté d'expression est un fondement du système qui n'est évidemment pas parfait, mais contient les germes de sa régénération perpétuelle.

Cet ensemble de balises intriquées forment un système cohérent au sein duquel les individus progressent avec des objectifs clairs et pérennes, dans un environnement vaste et riche, constitué de l'ensemble des pratiquants français. Tout au contraire d'une diaspora de clans qui fonctionnent tous sur des règles différentes et plus ou moins en rivalités les uns avec les autres. Ces rivalités ayant pour conséquence comme c'est actuellement le cas, une désinformation du pratiquant néophyte auquel on explique que le clan dans lequel il vient d'entrer est le meilleur, le seul et unique qu'il vaille d'intégrer.

La différence : fondement de l'identité ?

Ce débat est un véritable enjeu de société qui résonne tout particulièrement en cette période de l'histoire où les rapports de force mondiaux sont animés de mouvements profonds. L'aïkido est au sein de la société et n'échappe pas aux remous de la vie en dehors du tatami. Tout groupe humain se trouve régulièrement confronté au dilemme de la solidarité contre l'individualisme. Et ce débat concernant la nature des grades Dan est exactement situé sur cet axe sensible car il oblige les débutants à suivre la voie tracée par les Pères tandis qu'il empêche les Pères d'être un obstacle pour les débutants.

C'est pourquoi la devise qui commence par Liberté, finit par Fraternité car nos Pères de la République savait que ce n'était pas tout d'être libre, il faut encore être Frères. Il est plus aisé de croire que c'est notre capacité à être différent qui fonde notre identité alors que notre capacité à coopérer avec tout le monde vivant assure bien davantage notre intégrité que l'émergence d'un ego

1 J'ai été témoin personnellement d'une scène étonnante dans laquelle un expert fédéral affirmait avec emphase devant un aréopage de candidats au 3eme et 4eme dan qu'il « *n'y avait aucune objectivité en aikido et qu'on devait lui plaire pour réussir à l'examen* ». Devant une tel éloge de la subjectivité au sein même d'une fédération, on comprendra que je suis attaché aux règles permettant de nuancer les effets d'un tel népotisme.

25 mai 2011

Le système de grade Dan Aïkido en question

Par Frantz Gacogne

quelconque.

Cet essai ne prétend évidemment pas masquer les imperfections du système actuel qui peut évidemment s'améliorer par la concertation, mais dont les contingences matérielles et méthodologiques forment l'essentiel des obstacles. Ces contingences matérielles trouveraient des ressources par une unification des forces en présence. Quant aux progrès méthodologiques ils reposent sur l'amélioration du niveau global de compétence non seulement en technique mais aussi en pédagogie, discipline très peu reconnue en aïkido malgré les efforts méritoires de quelques pionniers.

Je précise par ailleurs que les nombreuses allusions à la France et aux lois françaises ne sont pas le reflet d'un patriotisme hors sujet mais la juste représentation de l'exception française en matière d'intégration du sport dans les principes républicains.